

FICHE DETAILLEE PAR ACTION DE DEVELOPPEMENT

OPERATEUR	
Nom de	CCPN
Adresse de la collectivité locale	Saint André
Nom du gestionnaire	CCPN
Structure ou service concerné	Accueil de loisirs (ex CLSH)
Coordonnées du maître d'œuvre :	CCPN

FICHE ACTION N° 1
Date de démarrage
Intitulé de l'action : CLSH maternel et primaire
Nombre de place prévues total :
Locaux : Construction

CONSTATS INITIAUX

- existence de certains cloisonnements sociaux et/ou culturels
- absence de démarche culturelle, artistique ou sportive pour une partie de la population, faute de repères ou de moyens financiers
- insuffisance de l'offre d'accueil collectif et de loisirs.
- difficulté de certaines familles à concilier temps professionnel / temps familial en vertu d'une distance domicile travail ou bien de contraintes horaires

INTITULE DE L'ACTION

ACCUEIL DE LOISIRS 3 / 12 ans

OBJECTIFS DE L'ACTION

- 1) Favoriser l'éveil, l'esprit de découverte, l'autonomie et la socialisation de l'enfant
- 2) Consolider les apprentissages de base d'une manière récréative
- 3) Assurer une continuité dans la prise en charge des tranches d'âge
- 4) Proposer aux parents des structures collectives d'accueil à caractère éducatif
- 5) Créer un lien avec les parents et les partenaires pour garantir une cohérence éducative
- 6) Impliquer les parents dans les projets des structures.

DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Continuité des 10 CLSH :

Bois le Roi-Le L'Habit : places enfants, périscolaire matin et soir.

Chavigny Bailleul-Coudres-Lignerolles : places, périscolaire matin et soir

La Couture Boussey : places, périscolaire, mercredi, petites vacances et juillet et dernière semaine des vacances d'été.

Croth : places, périscolaire, juillet

La Forêt du Parc : places, périscolaire

Garencières-Fresney- Saint Germain de Fresney : places, périscolaire

Garennnes sur Eure : places, périscolaire, août

Grossoeuvre : places, périscolaire et juillet.

Marcilly sur Eure : places, périscolaire

Saint André : places, périscolaire, mercredi, petites vacances, juillet et août.

- mise en place des activités adaptées à ces tranches d'âge

- mobilisation des ressources locales

- conseils d'enfants, inter centres, intergénérationnel, intervenants, handicaps, sorties, mini-camps

- embauche de personnel supplémentaire qualifié

- participation à des événementiels

- contacts réguliers, individuel et/ou collectif, avec les parents via des soirées, des temps d'information.....

ECHEANCIER DE L'ACTION

1991: ouverture Saint André : périscolaire, mercredi et petites vacances.

1992 : ouverture Saint André juillet et août

1999 : ouverture La Couture Boussey en juillet

2000 : ouverture Croth en juillet

2001 : ouverture La Couture Boussey périscolaire, mercredi et petites vacances. Ouverture Grossoeuvre en juillet. Ouverture Garennnes sur Eure en août

2003 : ouverture Garennnes sur Eure en périscolaire

2004 : ouverture Croth en périscolaire. Ouverture Garencières en périscolaire

2005 : Reprise Marcilly sur Eure en périscolaire, ouverture Bois le Roi en périscolaire. Ouverture Grossoeuvre en périscolaire

2006 : ouverture Chavigny Bailleul en périscolaire. Ouverture La Forêt du Parc en périscolaire.

RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE

-équité et cohérence de l'offre d'accueil et de loisirs sur le territoire

-Epanouissement de l'enfant

-prise en compte de la place de l'enfant dans la société.

-place des parents reconnue comme 1^{ers} éducateurs de leurs enfants

- nombre heures enfants, nombre d'enfants différents inscrits

- production par les enfants d'œuvres et de projets

Les CLSH pour l'exercice 2008 se caractérisent par:

actions	démarche	objectifs
- reprise du centre périscolaire de Prey	schéma de développement	maillage du territoire, démarche éducative. cohérence entre les

		acteurs
- ouverture extrascolaire le mercredi à Croth	schéma de développement	maillage du territoire, démarche éducative, cohérence entre les acteurs
- sorties éducatives pour des CLSH périscolaires: (Chavigny Bailleul, Marcilly sur Eure, La Forêt du Parc)	démarche qualité	éveil, autonomie, démarche éducative, cohérence entre les acteurs, implication de parents
extension d'horaires à Chavigny Bailleul et Garennes sur Eure	adaptation à la demande	démarche éducative, implication des parents, soutien aux parents
fréquentation de structures au delà du besoin social en vertu d'une qualité pédagogique	démarche qualité	éveil, autonomie, démarche éducative, cohérence entre les acteurs, implication de parents
développement de liens entre certaines structures du territoire	micro territorialisation	mutualisation, cohérence entre les acteurs
concentration de moyens financiers sur les structures ouvertes à l'année en vertu d'une demande croissante (St André de l'Eure, La Couture Boussey)	adaptation à la demande	démarche éducative, soutien aux parents, mutualisation

Ce tableau est traduit en actions prenant déjà appui sur une logique d'utilisation des ressources environnantes, formulée dans les projets pédagogiques:

- artisans locaux (chapelier, fleuristes, potiers, ...),
- associations et comités (bibliothèques, associations de parents.comité des fêtes..).
- écoles, services communautaires (bibliothèque, minigolf...)

Dans la continuité des années précédentes, les CLSH furent très sollicités ; l'augmentation des fréquentations en est un signe. De plus, une forte implication des structures dans le tissu local porte ses fruits.

Un accompagnement aux écoles est assuré par chaque structure périscolaire, donnant ainsi l'occasion à chacun des acteurs éducatifs la possibilité de formuler ou de transmettre des informations aux parents. Ces liens se sont consolidés dans certaines communes, associant l'association des parents d'élèves. La continuité d'un environnement éducatif est ainsi maintenue. Il est à noter que des relations privilégiées se tissent également entre les écoles et le service «animation» de la CCPN relatives aux actions de lecture de contes. Une efficacité s'en ressent dans la mobilisation des enfants et des parents en vertu d'accueil thématique (inscription ou durée supplémentaire d'accueil pour la réalisation d'un projet spécifique). Cela a permis de respecter dans la majorité des contraintes de fréquentations.

Il ne faut pas perdre de vue, néanmoins, que les attentes parentales sont, avant tout, fonctionnelles, puis scolaires, enfin "ludiques".La valeur «temps libre» de ce temps est difficilement appréciable dans la mesure où se focalisent de nombreuses attentes paradoxales : d'une simple garderie à un temps de clôture d'une journée scolaire devant permettre une vie familiale dégagee des devoirs et leçons... via un temps de détente susceptible d'être investi par l'enfant selon un bien être apte à favoriser un épanouissement... Le temps périscolaire peut devenir un temps de projet si un cadre afférant à ce mode de fonctionnement est posé : engagement de la présence régulière de l'enfant sur

une durée déterminée. Cette année, trois CLSH ont proposé des sorties de fin d'année, ouvrant ainsi les centres périscolaires sur un fonctionnement extrascolaire.

Les besoins – demandes extra scolaires...

L'offre d'accueil s'est étoffée en 2008 de la reprise définitive du CLSH de Prey et de l'ouverture le mercredi à Croth à partir de septembre 2008.

Relativement à cette dernière action, compte tenu d'une population locale fragile sur le plan économique, une sous fréquentation est constatée. Nous avons pourtant déjà relativisé "l'effet d'optique" du questionnaire envoyé à la population. L'une des explications avancées pour cette sous fréquentation est l'absence d'accueil institutionnel pendant les petites vacances, les parents refusant de rompre leur contrat à l'égard des assistantes maternelles. **Quant à la première (Prey) il est à noter que la faible fréquentation s'explique par le fait de la mise en oeuvre d'une étude par l'école primaire, dans le cadre du soutien éducatif aux élèves.**

contrat	prévisionnel	60%	réalisé
volet CTL	4488	2693	1831
volet Enfance	1900	1140	1338
total	6380	3833	3169

Concernant la reprise de Prey, les objectifs sont atteints.

Un tassement de fréquentation est largement validé début 2009 par l'ensemble des structures. Nombre de parents sont – étaient- intérimaires.

L'offre d'accueil est sur l'ensemble de l'année, répartie sur tout le territoire de la CCPN, avec un souci de conformité au schéma de développement et du projet de territoire (travail avec les ressources locales, mise en avant des missions d'éveil, de sensibilisation, de socialisation, ouverture sur le territoire, respect du rythme de l'enfant...). L'impact sur le territoire est certain dans la mesure où nous constatons chaque année des hausses de fréquentation... Avec des partenaires de plus en plus nombreux.

Nombre de ces actions sollicitèrent les parents à titre d'encadrants, d'acteurs, de ressources. De même, afin de consolider les liens sociaux, une vigilance particulière est portée sur les relations intergénérationnelles et sur l'accessibilité des structures aux handicapés.